



# RAPPORT FINANCIER

2024



# SOMMAIRE

Rapport de l'organe de révision	5
Comptes 2024	11
Bilan au 31 décembre	12
Compte de résultat	13
Financement	15
Tableau des variations des fonds propres	16
Répartition du résultat dans les comptes 2024	17

# RAPPORT DE L'ORGANE DE RÉVISION





## **Rapport de l'organe de révision à l'Assemblée générale de Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA, Echallens**

### **Rapport sur l'audit des comptes annuels**

#### **Opinion d'audit**

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Compagnie du chemin de fer Lausanne-Echallens-Bercher SA (la société), comprenant le bilan au 31 décembre 2024, le compte de résultat, le tableau de flux de trésorerie, le tableau de variation des fonds propres pour l'exercice clos à cette date ainsi que l'annexe, y compris un résumé des principales méthodes comptables.

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que des résultats et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux Swiss GAAP RPC et sont conformes à la loi suisse et aux statuts.

#### **Fondement de l'opinion d'audit**

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants de la société, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### **Autres informations**

La responsabilité des autres informations incombe au conseil d'administration. Les autres informations comprennent les informations présentées dans le rapport de gestion à l'exception des comptes annuels et de notre rapport correspondant.

Notre opinion sur les comptes annuels ne s'étend pas aux autres informations et nous n'exprimons aucune conclusion d'audit sous quelque forme que ce soit sur ces informations.

Dans le cadre de notre audit des états financiers, notre responsabilité consiste à lire les autres informations et, ce faisant, à apprécier si elles présentent des incohérences significatives par rapport aux comptes annuels ou aux connaissances que nous avons acquises au cours de notre audit ou si elles semblent par ailleurs comporter des anomalies significatives.

Si, sur la base des travaux que nous avons effectués, nous arrivons à la conclusion que les autres informations présentent une anomalie significative, nous sommes tenus de le déclarer. Nous n'avons aucune remarque à formuler à cet égard.

### Responsabilités du Conseil d'administration relatives aux comptes annuels

Le conseil d'administration est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément aux Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, le conseil d'administration est responsable d'évaluer la capacité de la société à poursuivre l'exploitation de l'entreprise. Il a en outre la responsabilité de présenter, le cas échéant, les éléments en rapport avec la capacité de la société à poursuivre ses activités et d'établir le bilan sur la base de la continuité de l'exploitation, sauf si le conseil d'administration a l'intention de liquider la société ou de cesser l'activité, ou s'il n'existe aucune autre solution alternative réaliste.

### Responsabilités de l'organe de révision relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou collectivement, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une plus ample description de nos responsabilités relatives à l'audit des comptes annuels est disponible sur le site Internet d'EXPERTsuisse: <http://expertsuisse.ch/fr-ch/audit-rapport-de-revision>. Cette description fait partie intégrante de notre rapport.

### Rapport sur d'autres obligations légales et réglementaires

Conformément à l'art. 728a, al. 1, ch. 3, CO et à la NAS-CH 890, nous attestons qu'il existe un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil d'administration.

En outre, nous attestons que la proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan est conforme à la loi suisse et aux statuts, et recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis.

### Forvis Mazars SA

**Joël-Paul-Emile Schneuwly**

23 avril 2025

Qualified Electronic Signature by  SwissID

Joël Schneuwly

Expert-réviseur agréé

(Réviseur responsable)

**Valentin Bovey**

23 avril 2025

Qualified Electronic Signature by  SwissID

Valentin Bovey

Expert-réviseur agréé

Lausanne, le 23 avril 2025

### Annexes:

- Comptes annuels (bilan, compte de résultat, tableau des flux de trésorerie, tableau de variation des fonds propres et annexe)
- Proposition relative à l'emploi du bénéfice au bilan

# COMPTES 2024



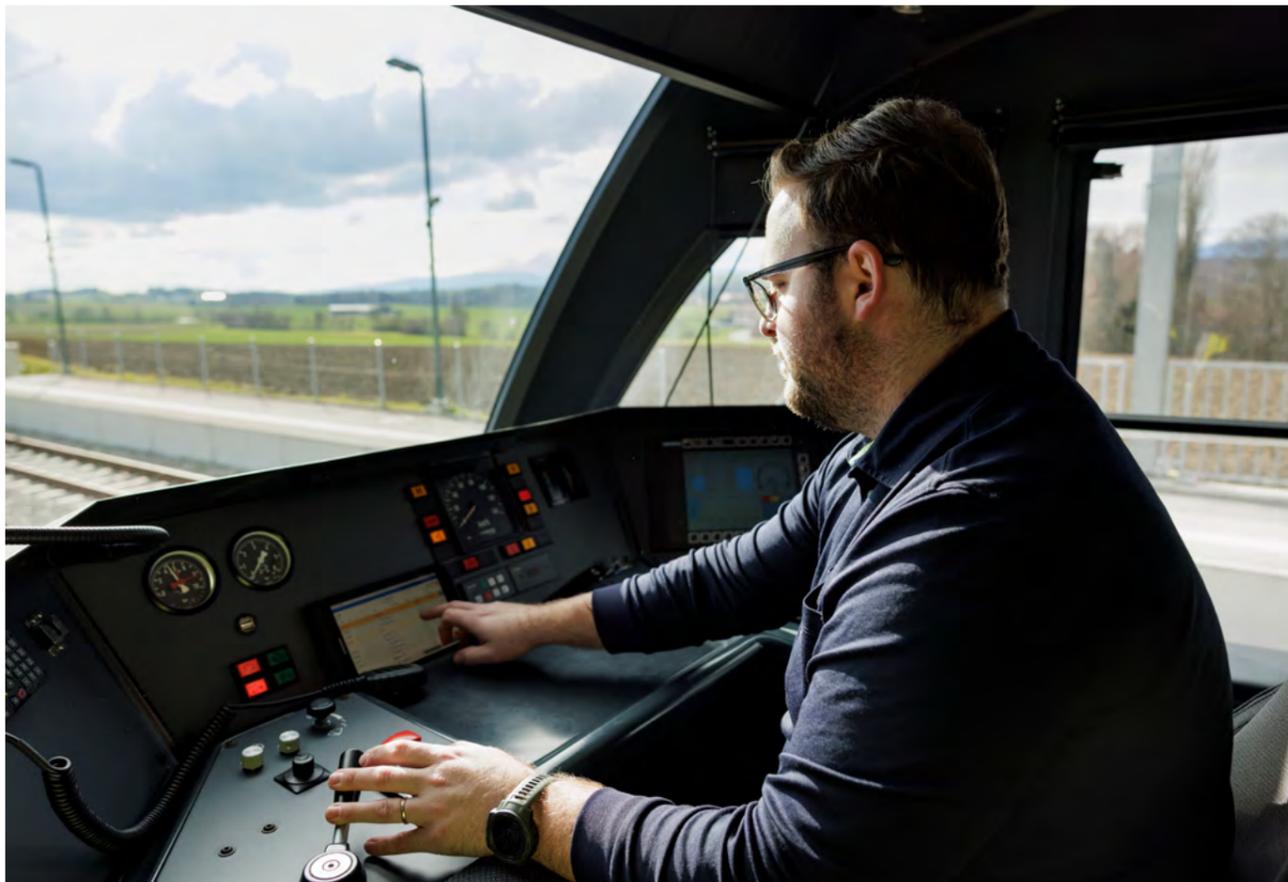
## Bilan au 31 décembre

Actif	Notes	2024	2023
<b>Actif circulant</b>			
Liquidités		26 608 031	25 445 852
Créances résultant de livraisons et de prestations	1	2 896 977	1 798 600
Autres créances à court terme	1	1 182 559	185 158
Stocks	2	5 791 676	5 030 313
Comptes de régularisation actifs	3	7 587 900	10 990 097
		<b>44 067 142</b>	<b>43 450 019</b>
<b>Actif Immobilisé</b>			
Immobilisations financières	4	18 082	202 215
Immobilisations corporelles	5	367 816 463	354 637 173
		<b>367 834 545</b>	<b>354 839 388</b>
<b>Total de l'actif</b>		<b>411 901 687</b>	<b>398 289 408</b>

Passif	Notes	2024	2023
<b>Capitaux étrangers à court terme</b>			
Dettes résultant de livraisons et de prestations		4 402 833	2 646 963
Dettes financières (portant intérêts)	6,1	4 948 335	4 948 335
Autres dettes	7	6 197 928	4 414 593
Comptes de régularisation passifs	8	10 305 458	13 773 447
		<b>25 854 554</b>	<b>25 783 338</b>
<b>Capitaux étrangers à long terme</b>			
Dettes financières (portant intérêts)	6,2	92 201 242	85 649 577
Autres dettes	9	280 046 936	274 086 176
		<b>372 248 178</b>	<b>359 735 753</b>
<b>Fonds propres</b>			
Capital-actions		2 272 000	2 272 000
Réserves provenant de bénéfices cumulés		11 526 955	10 498 316
		<b>13 798 955</b>	<b>12 770 316</b>
<b>Total du passif</b>		<b>411 901 687</b>	<b>398 289 408</b>

## Compte de résultat

Compte de résultat	Notes	2024	2023
<b>Produits d'exploitation</b>			
Produits des transports	10	6 994 491	6 423 743
Locations - Chiffre d'affaires		366 964	322 990
Publicité sur bâtiments et véhicules		155 174	125 086
Prestations pour des tiers		47 981	193 599
Autres produits		437 748	347 774
Indemnités d'exploitation et d'amortissements	11	39 593 521	35 301 394
		<b>47 595 878</b>	<b>42 714 586</b>
<b>Charges d'exploitation et amortissements</b>			
Frais des bâtiments et des installations		-3 117 948	-2 837 316
Frais des véhicules		-3 789 362	-5 238 846
Frais administratifs		-336 228	-217 487
Etudes, expertises et honoraires		-365 842	-564 990
Commissions sur ventes et transports offerts		-682 603	-726 818
Impôts, taxes, TVA non récupérable		-1 482 705	-1 239 618
Frais divers du personnel, débours et frais de représentation		-125 613	-95 831
Publicité et relations publiques		-120 449	-361 610
Sécurité, constats d'infractions et divers		-247 397	-265 776
Assurances et dédommagements		-246 530	-302 891
Prestations de tiers		-12 469 789	-13 038 431
Frais de locations		-123 586	-112 705
Entretien et acquisitions diverses		-385 233	-270 818
Amortissements et correction de valeur	12	-16 745 098	-14 628 274
		<b>-40 238 383</b>	<b>-39 901 411</b>
<b>Résultat de l'exploitation</b>		<b>7 357 496</b>	<b>2 813 175</b>
<b>Résultat financier</b>			
Charges financières		-1 263 188	-1 233 826
Produits financiers		48 837	56 055
Différences de change		7 146	-638
		<b>-1 207 205</b>	<b>-1 178 408</b>
<b>Résultat ordinaire</b>		<b>6 150 291</b>	<b>1 634 767</b>
<b>Résultat extra. et hors exploitation</b>			
Produits extraordinaires, hors exploitation ou période	13	1 231 593	317 837
Charges extraordinaires, hors exploitation ou période	13	-6 353 245	-762 488
		<b>-5 121 652</b>	<b>-444 651</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>		<b>1 028 639</b>	<b>1 190 116</b>
Attribution aux réserves		1 028 639	1 190 116



## Financement

Tableau de flux de trésorerie	2024	2023
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation</b>	<b>23 803 041</b>	<b>16 713 577</b>
Cash-flow de l'exercice	23 416 889	16 900 810
Déficit de l'exercice	-38 564 882	-34 111 278
Couverture du déficit par les pouvoirs publics	39 593 521	35 301 394
Couverture du déficit par les réserves	-1 028 639	-1 190 116
Dotation aux amortissements	16 477 565	15 034 659
Rattrapage amortissements install. sécurité	5 957 900	0
Correction immobilisations corporelles années antérieures	-80 000	0
Gain de la vente de la copropriété des Mèlèzes	-197 334	0
Variation de la provision pour approvisionnement	-200 522	437 846
Variation de la réserve pour capital amorti	0	0
Variation de la réserve TRV	559 581	413 040
Variation de la réserve Infrastructure	246 818	760 912
Variation de la réserve Services routiers	-32 224	23 487
Variation de la réserve Buffets de gares	254 464	-7 321
Produits divers hors exploitation	0	-5 000
Amortissements des pièces de réserve (y-c extraordinaire)	462 365	264 032
Variation des frais financiers courus sur emprunts	-22 112	-20 844
Variation de la provision pour perte sur débiteurs	-9 611	0
<b>Variation du fonds de roulement</b>	<b>386 152</b>	<b>-187 233</b>
Variation des créances	-1 088 765	3 202 020
Variation autres créances à court terme	-997 401	0
Variation des stocks	-1 023 205	-604 841
Variation des comptes de régularisation des actifs	3 402 196	-273 352
Variation des dettes résultant de livraisons et prestations	1 755 870	891 093
Variation des autres dettes à court et moyen terme	1 783 335	-6 789 008
Variation des comptes de régularisation des passifs	-3 445 877	3 386 855
<b>Flux de trésorerie provenant des activités d'investissements</b>	<b>-31 510 303</b>	<b>-15 155 472</b>
Investissements (y compris constructions inachevées)	-35 534 755	-17 792 810
Désinvestissements	381 467	0
Variation financement Prodès	3 642 985	2 169 371
Versements contributions à fonds perdus	0	467 967
<b>Flux de trésorerie provenant des activités de financement</b>	<b>8 869 441</b>	<b>-3 374 636</b>
Variation d'emprunts à long terme	6 551 665	-4 948 335
Variation des hypothèques	-57 333	-1 667
Variation des prêts remboursables	-480 978	-480 978
Augmentation des prêts conditionnellement remboursables	2 856 087	1 806 345
Placement à long terme pour financement en cours	0	249 999
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 162 179</b>	<b>-1 816 531</b>
<b>Décomposition</b>		
Liquidités en début d'exercice	25 445 852	27 262 382
Liquidités en fin d'exercice	26 608 031	25 445 852
<b>Variation de la trésorerie nette</b>	<b>1 162 179</b>	<b>-1 816 531</b>

## Tableau des variations des capitaux propres

Variations des capitaux propres	État au 31.12.2022	Attribution 2023	Prélèvement 2023	Reclassification répartition 2022, selon demande de l'OFT
Capital-actions	2 272 000	0	0	0
Reclassification de réserves	1 926 775	0	0	0
Réserve TRV	320 712	40 732	0	372 308
Réserve Infrastructure	1 060 415	1 131 616	0	-370 704
Réserve Service Routier	4 662 752	23 960	0	-473
Réserve Buffets de gares	801 600	0	-6 191	-1 130
Réserve pour amortissements Service routier	535 944	0	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>11 580 200</b>	<b>1 196 307</b>	<b>-6 191</b>	<b>0</b>

Variations des capitaux propres	État au 31.12.2023	Reclassification	Attribution 2024	Prélèvement 2024	État au 31.12.2024
Capital-actions	2 272 000	0	0	0	2 272 000
Reclassification de réserves	1 926 775	-1 926 775	0	0	0
Réserve TRV	733 752	438 659	559 581	0	1 731 992
Réserve Infrastructure	1 821 327	1 488 116	246 818	0	3 556 261
Réserve Service Routier	4 686 239	0	0	-32 224	4 654 015
Réserve Buffets de gares	794 279	0	254 464	0	1 048 743
Réserve pour amortissements Service routier	535 944	0	0	0	535 944
<b>TOTAL</b>	<b>12 770 316</b>	<b>0</b>	<b>1 060 863</b>	<b>-32 224</b>	<b>13 798 955</b>

Le capital-actions est composé de 9'088 actions ordinaires de CHF 250.- de nominal.

## Répartition du résultat dans les comptes 2024

Sur la base de la comptabilité analytique les résultats par secteurs ont donné lieu à :

- Une attribution à la réserve sur résultat du secteur TRV de CHF 559'581.
- Une attribution à la réserve sur résultat du secteur Infrastructure de CHF 246'818.
- Un prélèvement à la réserve sur résultat du secteur Services routiers de CHF 32'224.
- Une attribution à la réserve sur résultat du secteur Buffets des gares de CHF 254'464.

Principaux actionnaires	2024
Confédération Suisse	42,91%
Canton de Vaud	35,71%
Diverses communes	14,30%
Autres actionnaires privés	7,08%
	<b>100.0000%</b>

## Impressum

### Textes

Compagnie du chemin de fer  
Lausanne-Echallens-Bercher

### Photographies

Céline Michel

### Graphisme

Plates-Bandes communication

### Impressions

PCL Presses centrales

Papier Genesis provenant  
à 100 % de vieux papier issus  
du circuit de recyclage, FSC,  
Ange bleu, CO<sub>2</sub> neutral.



